



# Vivre à Port-Brillet

DÉCEMBRE 2023

## FLASH INFO



### MADAME, MONSIEUR,

Après une année riche en événements et en projets communaux, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous à la **cérémonie des vœux le 12 janvier prochain à 18 h, salle de la Madeleine** et espérons vous compter nombreux pour ce moment d'échange privilégié.

Fabien Robin, Maire

## Commerces en centre-bourg : état des lieux et perspectives

### Des fermetures récentes mais une vitalité commerciale toujours présente

Deux commerces ont fermé leur pas de porte cette année, la boulangerie La Mie Pontine et le bar St-Eloi. Après la fermeture de L'envers de la couture et de EL informatique en 2022, c'est un coup dur pour nos commerces de bourg. Mais les fermetures de cette année sont liées à des choix personnels et non à un manque de dynamisme commercial. Même avec ces fermetures, Port-Brillet compte autant de commerces que les communes voisines de taille similaire, avec certains commerces ou activités libérales que l'on ne retrouve d'ailleurs pas dans toutes les communes (hôtel, podologue, orthophoniste, sache-femme, opticien, fleuriste...). Port-Brillet reste un pôle local d'attractivité, de par son histoire, ses infrastructures (gare TER, collège, Ehpad, centre de formation, ESAT, gendarmerie, caserne des pompiers) et PME qui génèrent le nombre d'emploi sur la commune le plus élevé du canton (775 emplois en 2019 (INSEE)).

De la même manière, la tentative de lancer un marché le dimanche matin place de la Gare a connu un beau succès au printemps 2021. Au fil du temps, les commerçants se sont raréfiés et la clientèle également. Le marché c'est arrêté à la rentrée 2023. Il fallait tenter l'expérience. Merci aux commerçants et habitants qui ont joué le jeu le plus longtemps possible. Nous gardons de très bons souvenirs d'échanges et de vie locale sur ce marché.

### Quelles perspectives pour les commerces en centre-bourg ?

Plusieurs actions sont à mener sur le court et moyen terme :

- **Accompagner la reprise du 8 à Huit** ;
- **Retrouver un repreneur pour le bar St-Eloi**, en sachant

que le choix de l'emplacement du bar à terme dans le bourg sera déterminant pour attirer un nouveau commerçant et lui permettre de se développer.

- **Recentrer les services dans le centre-bourg, rue de la Mairie** : le chalet des échanges s'installe au 9 rue de la mairie en janvier 2024, pour plus de visibilité et favoriser le développement de leur activité. Fin 2025, ce sera la nouvelle médiathèque qui sera livrée au 1-3 rue de la Mairie, en occupant l'étage avec deux appartements. Cela permet d'occuper les rez-de-chaussée vacants actuellement et de favoriser la vie du centre-bourg.

### Non, le 8 à Huit ne va pas fermer

L'avenir du 8 à huit est source d'inquiétude, après l'annonce de M et Mme Taquet de leur souhait d'arrêter leur activité début 2024. La municipalité a rencontré le groupe Carrefour, propriétaire de l'enseigne et des murs, pour connaître leurs intentions. A ce jour, même si aucun repreneur n'est connu, le groupe Carrefour nous assure qu'aucun magasin n'a fermé dans la région depuis des années et qu'ils ambitionnent plutôt de faire évoluer l'enseigne en Carrefour Express beaucoup plus moderne et attractif. Soyons confiants et continuons à soutenir notre commerce afin de faciliter sa reprise.

### - Aménager le centre-bourg sur le moyen terme en commençant par la rue des Forges, pour le rendre plus attractif et faciliter les déplacements

L'étude sur le commerce réalisée en 2022, en concertation avec la population et les commerçants eux-mêmes, conclut à la nécessité de concentrer les commerces dans la rue des Forges, en renforçant le rôle de la place des Forgerons et du passage des Forges. Une étude complémentaire est prévue début 2024 pour préciser le rôle de ces deux places.

Une fois les études terminées, un maître d'œuvre sera désigné pour définir le projet d'aménagement précis et préparer les travaux. Compte tenu du contexte d'inflation et des capacités financières de la commune, l'objectif raisonnable de la municipalité est de lancer les travaux à l'été 2026 sur la rue des Forges, puis d'enchaîner chaque année avec une nouvelle tranche de travaux. 2026 et pas avant, car le bourg sera déjà en travaux entre mi-2024 et fin 2025 pour la réalisation de la médiathèque et si tout va bien, du réseau de chaleur bois indispensable à la maîtrise de nos dépenses d'énergie.

Les réunions de concertation prévues en février 2024 ont justement pour objectif de vous présenter ces enjeux et orientations, et de prioriser ensemble les aménagements de voirie sur le moyen terme.



# Gestion des déchets : des changements au 1er janvier prochain



A partir du 1er janvier 2024, Laval Agglo collectera les **ordures ménagères tous les 15 jours.**

A Port-Brillet, à compter du 1er janvier prochain, la collecte des ordures aura lieu **les vendredis des semaines impaires, soit le vendredi 5 janvier 2024, puis le vendredi 19 janvier 2024, etc.** Le calendrier de collecte 2024 est disponible à l'accueil de la mairie.

Cette nouvelle organisation concerne uniquement les pavillons équipés d'un bac ordures individuel et les commerces produisant peu de déchets (coiffure, profession libérale...). **Les gros producteurs de déchets** (cantine scolaire, commerce alimentaire, immeuble, bacs collectifs de campagne) **seront toujours collectés chaque semaine, le vendredi.**

## Pourquoi cette évolution ?

- Réduire les kms et donc pollution émise par les camions de collecte
- Inciter au tri et à la prévention des déchets ;
- S'adapter à l'utilisation réelle du service par les usagers : constat à l'appui, pour la majorité d'entre nous, les bacs étaient déjà présentés à la collecte une fois sur deux, ou bien présentés chaque semaine sans être pleins.
- Investir dans les déchèteries et la prévention des déchets, grâce aux économies générées sur ces collectes optimisées. Les déchèteries ont besoin d'être modernisées sur tout le territoire car elles accueillent plus de 50 % de nos déchets, et doivent s'adapter aux nouvelles obligations de tri et de réemploi des objets.

## Comment réduire mes déchets ?

- Choisissez des produits avec peu/pas d'emballages
- Triez vos emballages !

Rappel : Tous les papiers et tous les emballages se trient quelle que soit leur matière : cartons d'emballage, pots de yaourt, bidons de lessive, conserves, barquettes, papiers ... à déposer dans les conteneurs d'apport volontaire tout autour du bourg.

**JETER** vs **RÉPARER**

DONNER UNE SECONDE VIE À SES OBJETS, C'EST :

- de déchets et d'encombrants
- d'économie circulaire
- de perte
- de création
- de surconsommation
- d'économisés

moins c'est PLUS



- Compostez vos déchets de cuisine et de jardin. C'est une obligation à partir de janvier prochain. Laval Agglo distribue gratuitement des composteurs individuels. Pour faire une demande, rdv sur le site internet de Laval agglo.

**DE GASPILLAGE** vs **DE COMPOSTAGE**

COMPOSTER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET SES VÉGÉTAUX, C'EST :

- d'odeur dans les bacs
- de place dans les poubelles
- de CO<sub>2</sub> émis par les bennes de collecte
- de nourriture pour un jardin sain
- de maladie pour les plantes

moins c'est PLUS

## J'ai des questions...

Mon bac est trop petit ?

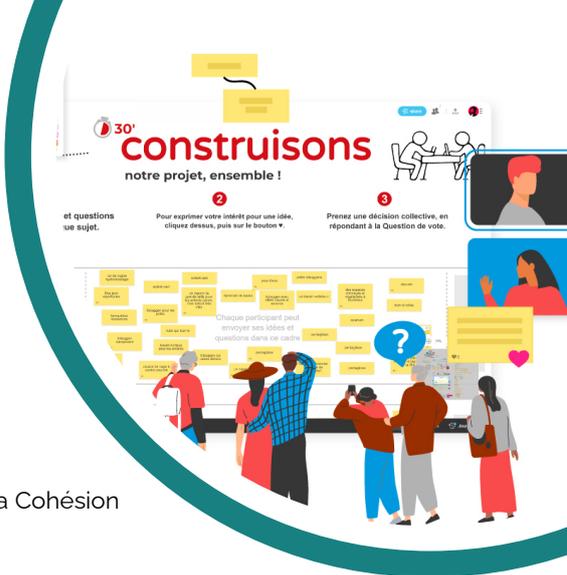
En triant et en compostant, votre bac ordures sera assez grand ! Si cela ne suffit pas, il est possible que la taille de votre bac ne corresponde pas à la composition de votre foyer. Contacter la direction déchets au 02 53 74 11 00 ou à l'adresse [dechets@agglo-laval.fr](mailto:dechets@agglo-laval.fr) pour demander un nouveau bac. En attendant, les sacs à côté des bacs pleins seront collectés.

Que faire contre les odeurs dans mon bac ordures ?

En compostant, il est possible de réduire d'1/3 les déchets allant dans le bac gris et de limiter les odeurs. Déposez vos déchets dans des sacs bien fermés et ne laissez pas votre bac au soleil pendant la période estivale.

Comment va évoluer la facture pour les habitants ?

La production de déchets augmente et les coûts de traitement également. En optimisant les tournées de collecte, Laval agglo maîtrise mieux les coûts à l'avenir et donc la facture pour l'usager. La gestion des déchets est payée via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, adossée à la taxe foncière. Comme pour les autres impôts fonciers, son montant dépend de la valeur locative de l'habitation. Sur le canton, le taux de la TEOM est passé de 13 % en 2021 à 8,1 % en 2023, du fait d'une uniformisation des taux décidée à l'échelle de l'agglo. Cette baisse a d'ailleurs permis d'amortir la nécessaire hausse du taux d'imposition communal décidé par la municipalité. Le taux de TEOM ne baissera pas mais sera maintenu à 8,1 % l'an prochain, grâce à cette nouvelle organisation.



## Concertations ... la suite

### Mise en place d'une assemblée citoyenne

Le programme Territoires d'Engagement financé par l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) se poursuit...

Après les consultations qui ont permis de recueillir les idées et propositions des Brillet-Pontins qui ont participé en diverses occasions, le temps est venu d'ancrer ce principe de concertation et de le pérenniser à travers une nouvelle étape : celle de l'expérimentation de l'assemblée citoyenne qui sera conduite par la Coop des Territoires, le cabinet d'études retenu pour cette action.

Cette assemblée sera l'occasion pour informer les habitants des projets du centre bourg qui vont le structurer pour les années à venir : l'aménagement de la rue des Forges, la médiathèque, le quartier de l'ancienne poste, la rue de la mairie, la rue du Bourgneuf. On y restituera les rendus des études menées.

Ce sera aussi le lieu et l'occasion de consulter les habitants sur les priorités d'aménagements et donc les investissements à venir qui devront répondre au mieux à leurs besoins, leurs envies et aspirations. Au final, cela veut dire prioriser en fonction de nos capacités budgétaires.

## Venez à l'un des 3 ateliers de concertation

Soirée conviviale grand public  
**JEUDI 15 FÉVRIER ENTRE 18H30 ET 21H30**

*(arrivez et partez quand vous le souhaitez)*

à la salle de la Madeleine

Atelier grand public  
**VENDREDI 9 FÉVRIER**  
**17H-19H**

à l'école du Chat Perché

*(Les enfants seront pris en charge sur place par les services de la commune)*

Atelier inclusif à destination  
de Robida et La Résidence  
**MERCREDI 14 FÉVRIER**

**14H30-16H30**

à l'EHPAD

Pour s'inscrire

Vous pouvez transmettre vos coordonnées :



En mairie



à [albane.gelin@lacoop.co](mailto:albane.gelin@lacoop.co)

## La maison des projets



## Les Brillet Pontins Ensemble

De 14h à 17h les derniers dimanches de chaque mois de Janvier à Avril, Les Brillet-Pontins Ensemble organisent des après-midi jeux (société, cartes) dans la Maison des projets.

Ces après-midi sont destinés à des personnes ayant envie de sortir, de rencontrer d'autres Brillet-pontins. Cette activité est organisée dans le cadre d'un partenariat avec la future médiathèque.



## Les lutins farceurs préparent Noël



Activités décorations de Noël réalisées par les enfants des garderies de la Souris Verte et le Chat Perché.



## Agenda



**07 Janvier** : Concert In Paradisum, *salle de la Madeleine (sous réserve)*

**12 Janvier à 18h** : Voeux du Maire, *salle de la Madeleine*

**30 Janvier de 18h à 20h30** : Synthèse des concertations sur la fonderie, *salle Paul Garry*

**09 Février de 17h à 19h** : Atelier grand public, *École le Chat Perché*

**14 Février de 14h30 à 16h30** : Atelier inclusif à destination de Robida et La Résidence, *l'EHPAD*

**15 Février de 18h30 à 21h30** : Soirée conviviale grand public, *salle de la Madeleine*

